

*Date de dépôt : 15 août 2014*

## **Pétition**

### **pour le maintien du Père Glôzu au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Véritable vitrine de la vie genevoise, lieu incontournable en Vieille-Ville, le Restaurant de l'Hôtel-de-Ville est une institution à Genève, en Suisse et ailleurs dans le monde. Cette renommée est entièrement due au Père Glôzu, ambassadeur du terroir genevois.

M. Jean-Yves Glauser, dit le « Père Glôzu », exploite le Restaurant de l'Hôtel-de-Ville depuis 1984, sur la base d'un fermage puis par un bail renouvelable tacitement tous les 5 ans. Depuis trente ans, son épouse Sylvia et lui ont toujours entretenu les lieux et payé les divers travaux et transformations de leur poche.

En 2010, une demande de plans a été faite auprès d'un architecte, aux frais et à l'initiative de M. Jean-Yves Glauser, en vue de la rénovation des locaux. Un projet a ainsi été élaboré, prévoyant une fermeture d'une durée maximale de 4 mois pour une somme d'environ 500'000 F.

Les plans ont été transmis à la Gérance immobilière municipale (GIM) mais sont restés sans réponse dans un premier temps.

Puis, le bail de M. Jean-Yves Glauser a été résilié, pour fin 2012. Suite à quoi, M. Glauser a fait recours. La Ville a alors présenté les plans autrefois élaborés sur demande et aux frais de M. Glauser, les faisant passer pour des plans élaborés par le biais des services municipaux. Un crédit de près de 2'700'000 F a été articulé, sur lequel la Commission des travaux doit statuer avant de le faire passer au vote devant le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Mme Sandrine Salerno, maire de Genève et cheffe du Département des finances et du logement, n'a par ailleurs jamais pris contact avec

M. Jean-Yves Glauser pour s'entretenir avec lui des solutions à envisager pour la rénovation de l'établissement.

Suite au recours et à une prolongation de bail de 2 ans en 2012, le bail de M. Glauser prend fin au 31.12.2014.

En trente ans, le Père Glôzu a contribué à tripler le chiffre d'affaires du restaurant, soit plusieurs millions. Il paie un loyer s'élevant à près de 240'000 F par an, ce qui représenterait une perte considérable pour la Ville de Genève en cas de fermeture. Se déclarant ouvertement apolitique, M. Glauser accueille cependant dans son établissement des V.I.P. et des politiciens de tous partis confondus et il est à déplorer qu'aucun d'entre eux n'ait, jusqu'à présent, pris publiquement sa défense.

En 2008, M. Glauser et son épouse Sylvia ont également repris le Bar-Restaurant Navy-Syracuse, à la place du Bourg-de-Four, contribuant largement à la vie de quartier en Vieille-Ville. Véritable figure à Genève, le Père Glôzu fait régulièrement l'objet d'articles dans la presse, louant tant la sympathie du personnage que la qualité de sa cuisine.

Par ailleurs, la fermeture du Restaurant de l'Hôtel-de-Ville aurait pour conséquence le licenciement de 24 employés fidèles qui devraient dès lors faire face au chômage.

**Pour toutes les raisons qui précèdent, nous demandons le maintien du Père Glôzu au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville.**

**Nous demandons également que M. Jean-Yves Glauser demeure prioritaire en cas de fermeture et de mise au concours de l'exploitation, pour autant que le cahier des charges lui convienne.**

N.B. 1565 signatures  
*p.a. Comité pour le maintien  
du Père Glôzu  
Au Restaurant de l'Hôtel de  
Ville  
c/o Jean-François Gaillard  
Président  
Case postale 31  
1211 Genève 21*